



Grande enquête Que Choisir :

"Quand le vice caché trompe l'acquéreur !"

Ce mois-ci, on parle de notre garantie contre les vices cachés dans le magazine indépendant, référence dans la protection des consommateurs.



Extraits de l'enquête "Se protéger contre les vices cachés" du Hors Série n°160 d'Octobre 2020.

## VICES CACHÉS : L'ASSURANCE RASSURANTE

Autre solution pour se protéger : souscrire une assurance. Les produits sont encore très rares sur ce marché. La Fnaim et Horizon Assurances proposent de [vous couvrir durant deux ans contre les vices cachés](#).

Vous pouvez conclure un contrat Horizon #1641 (comme l'article du Code civil auquel il se réfère) jusqu'à cinq jours après l'achat. (...) «Une maison infestée par la mérule, une toiture qui fuit, une chaudière qui ne fonctionne pas, une fosse septique défaillante ... peuvent entraîner la mise en jeu de la garantie», affirme Rémi Boggio, fondateur d'Horizon Assurances. Quelques agences immobilières, qui profitent de tarifs de

souscription plus bas, commencent à offrir cette garantie à leurs clients (...) Pour Julien Savelli, président délégué de la Fnaim, «les acquéreurs sont de plus en plus méfiants, ils ont besoin d'être rassurés, c'est tout l'objectif de ce contrat».



## " TÉMOIGNAGE

NICOLAS FRÉMAUX

Agent immobilier à Marcq-en-Barœu-en-Barœul (59)

« Un vice caché peut gâcher le plaisir de devenir propriétaire»

Vingt ans déjà que je fais ce métier, les prix n'ont eu de cesse d'augmenter. Les gens achètent souvent au maximum de leurs possibilités. Ils n'ont aucune réserve d'argent, le moindre imprévu peut les mettre en difficulté. Ils ont besoin de sécurité et c'est ce que nous leur offrons. (...) Le vendeur est rassuré, car il échappe à une éventuelle action en justice en cas d'apparition d'un désordre. C'est une opération gagnante pour nous : nous nous démarquons de la concurrence et encourageons les particuliers à passer par une agence plutôt qu'à se débrouiller par eux-mêmes.

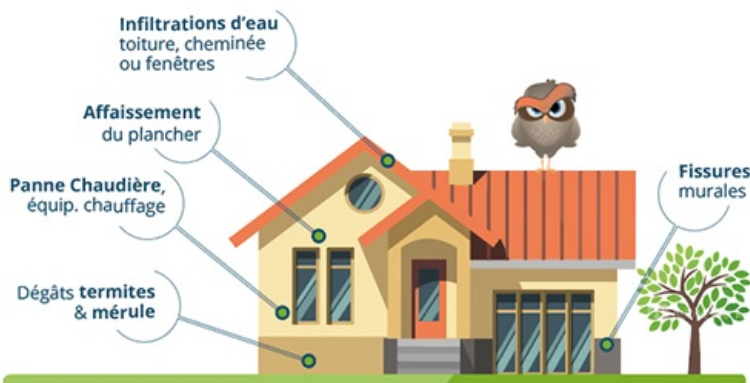
Que votre agence soit syndiquée ou pas, devenez Agent #1641, l'inscription est gratuite et sans engagement, et utilisez la garantie des vices cachés quand bon vous semble.

Inscription

4 niveaux  
d'indemnisation : 15,  
30, 50 et 100.000€

Prime unique à  
partir de 225€

Tarifs  
professionnels sur  
inscription gratuite



Garantie valable 2  
ans dès l'acte  
d'acquisition.

[Devis / souscription](#)  
en ligne en moins de 5  
minutes

Prime payable par  
l'acquéreur ou par  
l'agent immobilier

+ qu'une assurance, un service pour faciliter la  
décision d'achat des acquéreurs.

Téléchargez le PDF



[www.1641.immo](http://www.1641.immo)

#GLI (Garantie de Loyers Impayés) - #RLI (Recouvrement de Loyers Impayés) - #PNO (Propriétaire Non Occupant) - #1641 (Garantie des Vices Cachés) - #VAC (Annulation de Séjours) - #CYB (Assurance Cyber-Sécurité) - #MRP (Multirisque Professionnelle)

Horassur, SAS au capital de 30.000€ - Orias : 15005189 ([orias.fr](http://orias.fr)) - Siège social : 40 rue de France 06000 Nice - Courtier en assurance sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise au 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 9 - Service réclamation : [reclamation@horassur.com](mailto:reclamation@horassur.com) - Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} - [Se désinscrire](#)

[Mettre à jour vos préférences](#) |



La chouette se protège et continue de vous protéger !